



GUERVILLE

ARRETE 2025/01 FERMETURE DU STADE DE FOOTBALL POUR INTEMPERIES

Nous, Maire de la commune de Guerville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article 1^{er} : considérant la nécessité de préserver le stade de football communal, celui-ci sera fermé le Samedi 11 janvier 2025 et Dimanche 12 janvier 2025 pour cause de pluviométrie (terrain détrempe) et de préserver l'intégrité des joueurs.

Article 2 : le présent arrêté sera affiché.

AMPLIATION DU PRESENT ARRETE SERA ADRESSEE A :

- La Gendarmerie de Septeuil
- L'association ASGA

FAIT à Guerville, le 9 janvier 2025
Pour Mme Le Maire,
L'Adjoint par délégation,

M. HARDY.

